

BABIE (épilé « **Baby** » par des générations subséquentes et « **Baubee** » dans les collections historiques du Michigan), **JACQUES**, soldat, cultivateur et traitant en fourrures, fondateur de la famille canadienne distinguée qui porte ce nom, fils de Jean « Bavis » et d'Isabeau Robin, de la paroisse de Monteton, dans le diocèse d'Agen, né en France vers 1633 (1639 d'après le recensement de 1681), mort à Champlain le 28 juillet 1688.

Jacques Babie vint au Canada en 1665 comme sergent dans le régiment de Carignan-Salières, que Louis XIV et Colbert avaient envoyé combattre contre les Iroquois. Après la signature du traité de paix, vers la fin de 1666, entre les Iroquois et Alexandre de PROUVILLE, marquis de Tracy, commandant en chef des troupes de Louis XIV en Amérique du Nord, Babie obtint sa démobilisation et s'établit à Champlain, sur le bord du Saint-Laurent, près de Trois-Rivières, dans une région fertile qui fut « le berceau des explorateurs et des traitants en fourrures ».

Le commerce des fourrures et l'agriculture l'attiraient, et il exerça l'un et l'autre. Dès 1668 et pendant bien des années par la suite, il traita avec les Amérindiens des cours supérieurs du Saint-Maurice et de la rivière des Outaouais (Ottawa) et il était l'un des marchands accrédités par l'État qui participaient, à Montréal, au grand marché annuel de fourrures. En 1669, il acheta deux morceaux de terre à Champlain et les mit en culture. Dès 1681, il s'était porté acquéreur de deux autres parcelles de terrain dans la même localité, ainsi que d'une autre à Gentilly, sur la rive opposée. En 1670, il épousait Jeanne Dandonneau, fille de Pierre Dandonneau*, dit Lajeunesse, sieur Du Sablé, citoyen important de Trois-Rivières qui s'était établi à Champlain vers 1660. Jacques Babie mourut à Champlain en 1688, à l'âge d'environ 55 ans, laissant une assez belle fortune. Très âpre au gain et homme d'affaires pratique, il eut de nombreux démêlés qui lui valurent d'être souvent traduit devant le Conseil souverain.

Le plus jeune de ses 11 enfants, Raymond Babie, qui marcha sur les traces de son père comme traitant en fourrures, était le père de Jacques Baby*, dit Dupéron, et de François Baby* qui se distinguèrent tous deux au début du Régime anglais.

MARINE LELAND

AJTR, Greffe de Guillaume de La Rue, 1^{er} juin 1670.— APQ, Documents divers, I, Lettres de Jacques Babie et de son épouse, Jeanne Dandonneau, à Antoine Adhémar.— Autre documentation manuscrite dans : Detroit Public Library, Burton Hist. Coll. ; Ontario Hist. Soc. ; Public Archives of Ontario ; University of Michigan, William L. Clements Library ; Université de Montréal, Coll. Bâby.— Recensement de 1681.— *Jug. et délib.*, II, III, V, VI.— P.-B. Casgrain, Jacques Babie, *BRH*, X (1904) : 329–332 ; *Mémorial des familles Casgrain, Bâby et Perrault* (Québec, 1898).

Bibliographie de la version révisée :

Bibliothèque et Arch. nationales du Québec, Centre d'arch. de la Mauricie et du Centre-du-Québec
(Trois-Rivières, Québec), CE401-S7, 28 juill. 1688.

Bibliographie générale

© 1966–2025 Université Laval/University of Toronto